

<https://hebert-evreux.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article633>



Comment demander une bourse en lycée ?

- VIE DU LYCÉE - Vos interlocuteurs - L'intendance -



Publication date: dimanche 10 septembre 2023

Copyright © Lycée des métiers Augustin Hébert - Tous droits réservés

Comment demander une bourse en lycée ?

La campagne des demandes de bourse pour l'année scolaire 2023-2024 sera ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 19 octobre 2023 que la demande de bourse soit faite en ligne ou sur formulaire papier.

Pour l'année 2023-2024, le montant annuel de la bourse varie entre 468 € pour le premier échelon et 993 € pour le sixième échelon. Ce montant de bourse est versé en trois fois (à chaque trimestre).

La prime à l'internat pour les élèves boursiers de lycée internes varie d'un montant annuel de 327 € (1er échelon) jusqu'à 672 € (6ème échelon).

La prime d'équipement d'un montant de 341,71 euros, elle est versée en une seule fois avec le premier trimestre de la bourse aux élèves de première année de certaines spécialités de CAP, de bac professionnel, de bac technologique ou de brevet de technicien.

Lecture

[Demande de bourse de lycée](#) par [Éducation France](#)
<https://youtu.be/bUpXmNqXq-s>

Des questions sur votre connexion ou les demandes de bourse de lycée ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition.

par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

en ligne : assistanceteleservices.education.gouv.fr